

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT DIZIER MASBARAUD

D2024/073

SEANCE DU 25 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 25 septembre

Le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à 20 h 00 à la mairie de Saint Dizier Leyrenne, 23400 Saint Dizier Masbaraud sous la présidence de Monsieur Joël ROYERE, Maire.

Nombre de Conseillers en
exercice : 17

Présents : 12
Représentés : 3
Votants : 15
Abstention : 0
Exprimés : 15
Pour : 15
Contre : 0

Présents :

Mmes CHABRIER Isabel, PRADEAU Carine, SALADIN Christine,
SIMONET Laura, DEMARGNE Céline, MAINGOUTAUD Elodie.
MM. ROYERE Joël. LAROCHE Michel, PETIT-COULAUD Bastien,
SCAFONE Dominique, COUCAUD Thierry, MAINGOUTAUD Elodie.

Absents :

Mmes LEGRAND Coline,

Excusés :

MM MARGOT Manuel, AUMEUNIER Sébastien (donne pouvoir à M.
PETIT-COULAUD), KAPLAN Iskender (donne pouvoir à Mme
CHABRIER), Mme ROYERE Julie (donne pouvoir à Mme DEMARGNE).

Secrétaire de séance : Madame SIMONET Laura

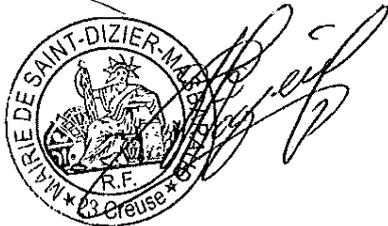
OBJET : Demande de subvention de l'Animation Téléthon

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal une demande de subvention de la part du responsable de l'Animation Téléthon de la commune pour l'association Patrimoine et Loisirs pour l'organisation des journées du TÉLÉTHON, qui se dérouleront les 29 et 30 novembre 2024.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 2 800 € pour l'Association Patrimoine et Loisirs pour l'organisation des journées du Téléthon.

Le Maire, Joël ROYERE



La secrétaire de séance Madame Laura SIMONET

Le Maire,

Certifie le caractère exécutoire de cet acte, informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Transmise le 26/09/2024 - Affichée le 26/09/2024